

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 33

**Artikel:** Exposition Gleyre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182859>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.  
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Exposition Gleyre.**

L'exposition d'une partie des œuvres de Charles Gleyre s'ouvre aujourd'hui, au Musée Arlaud, et se prolongera jusqu'au 15 septembre. Comme on le sait, le produit de cette exposition sera destiné à élever, à Lausanne, un monument à la mémoire du célèbre peintre.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette heureuse idée et remercier les personnes qui en ont pris l'initiative ; puisse-t-elle réussir d'une manière complète et prouver que notre pays était digne de voir naître Ch. Gleyre.

Les tableaux exposés sont :

*1. L'Egypte ou la Jeune Nubienne.**2. La Grèce ou Diane au bain.*

Ces deux grands panneaux décoratifs furent peints vers 1843, peu de temps après le retour de Gleyre de son voyage d'Orient. Ils lui avaient été commandés par un M. Lenoir, pour sa maison aujourd'hui démolie de la rue basse du Rempart. Ils ont été vendus aux enchères à la mort de la veuve, et achetés heureusement par un de nos compatriotes. L'une et l'autre de ces peintures sont le fruit d'impressions laissées par le voyage en Grèce et dans la Haute-Egypte. La dernière était probablement un portrait transformé et embellie. Gleyre avait été très frappé de la beauté sculpturale des jeunes et brunes sauvagesses du Nil supérieur, dont il parlait souvent. — Le produit de ces toiles fut le premier argent gagné par le peintre. — (Propriété de M. Mercier).

*3. Le Major Davel.*

Toutes les figures de ce tableau, si simples et si vraies qu'on les croirait copiées sur nature, concourent, avec leur beauté particulière et la juste expression de leur rôle dans l'action, à la beauté et à l'expression de l'ensemble. Davel meurt, la bénédiction et la prière à la bouche, le ravissement dans le cœur, l'extase dans les yeux. Gleyre a su exprimer avec un admirable talent la suite infinie des sensations et des pensées qui ont précédé et suivi ce fugitif instant, ému la multitude et laissé des souvenirs si durables.

*4. La Bataille du Léman.*

Ce tableau est un véritable poème épique dans un cadre restreint, la lutte de deux peuples, de deux races, de deux civilisations. L'exécution n'est pas moins remarquable que l'ordonnance de cette vaste scène. Le modelé des figures surpassé tout ce qu'on pourrait dire. L'arbre à lui seul, qui donne l'ombre et la lumière, et devient ainsi la note dominante, la clef du morceau, ce grand chêne druidique est une merveille de dessin et de couleur ; la lumière se joue dans son feuillage mobile, les rameaux avancent, reculent, plon-

gent dans tous les sens. — Gleyre a médité ce tableau pendant de longues années, il l'a peint lentement, patiemment, et il restera une des cimes éclatantes de l'art contemporain. Le reproche qu'on a fait à Gleyre d'avoir caché la figure de Divicon ne se justifie pas ; le peintre a fait preuve, au contraire, d'un sens artistique exquis ; son but n'était pas de nous montrer le triomphe d'un homme, mais celui d'une nation petite et vaillante, ce qui est bien plus digne d'intérêt. Du reste, Divicon, au premier plan, dominant la scène, eût attiré toute l'attention et éclipsé le reste ; le tableau perdait sa signification historique générale, et devenait un épisode biographique.

*5. Penthée et les Ménades.*

Cette belle toile, qui appartient au musée de Bâle, présente une harmonie étonnante de la nature inanimée et des personnages ; les nuages, les ombres, la lumière, les rochers, les bacchantes et Penthée éperdu, fuyant la mort, tout cela compose une seule et même saisissante image. En voici la donnée : Les fêtes de Bacchus s'appelaient *Orties* ou *Bacchanales*. Les femmes qui les célébraient se nommaient Bacchantes, Ménades, etc. On s'y travestissait comme dans une mascarade ; on courait ça et là en poussant des cris ; c'était à qui inventerait le plus de scandales ou de folies. Bacchus, gros garçon joufflu, était traîné sur un chariot, et Silène, monté sur un âne, à la suite du cortège, exaitait, par sa tournure grotesque, les éclats de rire des spectateurs.

Penthée, roi de Thèbes, indigné à la vue de cette licence effrénée, se rendit en personne sur le mont Cithéron où se célébrait la fête, déterminé à châtier les Bacchantes et leur abominable cortège ; mais ces femmes furieuses se jetèrent sur lui et le massacrèrent. — (Musée de Bâle.)

*6. La Charmeuse.*

La figure de la *Charmeuse* a été reprise du tableau de *Minerve et les Grâces* ; elle est une des plus vraies et des plus pures représentations que la peinture ait donnée des grâces de la jeunesse innocente. — (Musée de Bâle.)

*7. Hercule chez Omphale.*

Cet ouvrage, disent les connaisseurs, est un des plus beaux et des mieux réussis de Ch. Gleyre. Il l'a peint avec un soin tout particulier. Il y tenait. Son Omphale, ce n'est pas une femme, c'est la femme, et son Hercule, c'est l'homme. On a beau dire et beau faire, il n'est pas d'homme, fût-il un héros, qui, un jour ou l'autre, agenouillé auprès de la femme qu'il aime, ne prenne la quenouille si elle l'exige, et n'embrouille maladroitement le fil dans ses doigts. La légende qui a inspiré le peintre est celle-ci : Les exploits d'Hercule furent racontés à Omphale, reine de Lydie, qui désira voir ce héros incomparable. Dès la première entrevue, elle l'aima et en fut aimée. Hercule, épris de sa beauté, descendit, pour lui plaire, à la plus servile condescendance. Omphale ordonne, Hercule obéit. Elle le dépouille de sa peau de lion, jette sa massue, brise ses flèches, met entre ses mains une

quenouille et lui commande de travailler. — (Musée de Neu-châtel.)

#### 8. *Minerve et les Grâces.*

Ce motif, pris en pleine mythologie, fait bien voir une fois de plus le goût du peintre pour la poésie primitive. Minerve s'est emparée de la flûte d'ivoire, mais inhabile à s'en servir, ses efforts réussissent seulement à altérer la pureté sereine de sa figure divine, reproduite à ses pieds dans le cristal transparent d'une fontaine. Les Grâces, savantes à tirer des sons mélodieux de la lyre et des flûtes sonores, ne cachent pas la joie maligne qu'elles éprouvent, et l'une d'elles indique de la main l'image flottante au sein des eaux. — (Propriété de M. Dubochet.)

#### 9. *Le Couche de Sapho.*

Ce tableau, qui est devenu la propriété de M. Mercier, de Lausanne, est, au dire des hommes compétents, un des plus beaux de Gleyre. On reste, en effet, plein d'admiration devant la pureté des lignes et l'harmonie des couleurs; tout y est beau et plait à l'œil; tout y est savamment traité jusque dans les moindres détails. Le sujet de cette composition est simple: c'est une jeune Athénienne qui va se coucher, et qu'on a décorée depuis du nom de Sapho. Elle veut lire, avant de s'endormir, quelque poème écrit sur un de ces papyrus roulés dans une boîte d'ivoire placée au pied de son lit, et verse une goutte d'huile dans sa lampe, qui est près de s'éteindre.

On sait que Sapho se rendit célèbre en Grèce par ses poésies. Elle resta veuve de bonne heure, conspira contre un tyran de sa patrie, fut exilée et alla mourir en Sicile. On raconte que, méprisée de Phaon, dont elle était éprise, elle mit fin à ses jours en se précipitant du rocher de Leucade dans la mer.

#### 10. *L'Enfant prodigue.*

Cet ouvrage est le dernier que Gleyre ait pu achever. La composition en est ancienne, car le peintre avait été de bonne heure affecté de ne pas trouver dans la parabole de l'Evangile une seule mention de la mère du gardeur de sourceux repentant. Toute l'idée de son tableau est là. Le père pardonne par indulgence, par sagesse, par expérience de la vie, la mère par tendresse et par élan de cœur. Ce contraste est admirablement compris et exprimé. Le jeune homme arrive tremblant, honteux de sa faute et de sa nudité, quoique déjà encouragé par l'accueil paternel; le père, heureux, le présente et semble s'écrier: « Le voici! Je te l'avais bien dit, femme, qu'il ne fallait pas se désespérer et qu'il reviendrait! » A ces mots, la mère se dresse sur son siège et tend les bras toute ravis d'émotion.

Les serviteurs se racontent la nouvelle et se préparent à tuer le veau gras pour le festin. — Derrière la mère, une jeune fille, la sœur, avance la tête pour découvrir le jeune homme. Le chien de la maison, qui le reconnaît, lui lèche les pieds. — (Propriété de M. Moser, de Schaffhouse.)

Les quelques notes qui précèdent sont tirées en majeure partie d'un remarquable travail sur Charles Gleyre, de M. Fritz Berthoud, publié dans la *Bibliothèque universelle*.

#### La poule aux œufs d'or.

Dans la longue polémique suscitée dernièrement à Lausanne au sujet du prix de la viande de boucherie, un des intéressés disait que l'homme n'était pas fait pour mendier dans sa vieillesse après avoir mené une existence laborieuse. Cette pensée, dont nul ne contestera la justesse, a besoin d'être développée; on n'en comprend pas sur-le-champ toute la

beauté. Pourquoi l'homme a-t-il été placé ici-bas? Pour s'enrichir, évidemment. Donc il doit s'enrichir le plus tôt possible, par toutes les voies possibles. C'est le premier, le seul dogme du christianisme industriel et commercial.

J'ai le plus profond respect pour une religion si simple, si grande, si vraiment philosophique. Cependant je me permets de hasarder une timide objection. N'est-il pas à craindre que le mouton, se voyant tondu si souvent et de si près, ne perde quelque peu de sa nature moutonnière, ne manifeste quelques velléités de résistance? Alors la tonte serait compromise, peut-être même complètement empêchée.

Mon intention n'est point de pénétrer dans le sanctuaire de la boucherie; de plus hardis que moi envahiront ce domaine et traiteront à fond les questions y relatives. Non, je veux parler d'autres moutons, des moutons étrangers, dont la laine, épaisse et bien fournie, m'a paru être singulièrement appréciée au milieu de nous. Eh bien! je trouve aussi qu'on les tond de trop près.

A peine quelqu'un de ces opulents animaux a-t-il passé la frontière, qu'une foule de petits insectes s'insinuent dans sa toison, une myriade d'oiseaux s'abattent sur lui, emportant dans leur bec quelque flocon de laine; ceci n'est que le prélude; bientôt les maîtres tondeurs arrivent, et la brebis, en sortant par l'autre frontière, a le dos lisse et uni comme le menton d'un laïque intelligent, un jour de Synode.

La Suisse, cette grande auberge des nations, a exploité et exploite, sans trêve ni merci, tous ceux qui, attirés par la beauté des sites, viennent visiter ses montagnes et retremper leur santé à l'air vif des glaciers. L'étranger est un être *taillable et corvéable*, comme on disait au moyen âge; il doit se soumettre à tout, aux exigences les plus ridicules, aux abus les plus coupables; semer autour de lui, sans demander d'explications, guinées et napoléons; dépouillé, il n'a pas le droit de se plaindre; écorché, qu'il se garde de réclamer; maltraité, qu'il ne hasarde pas la moindre observation. Une fois en Suisse, il ne s'appartient plus, il est la chose de tous les êtres pillards qui l'entourent, qui lui font faire mauvaise chère pour beaucoup d'argent, le trompent sur les prix des objets, sur la longueur des chemins, sur la difficulté des routes, sur tout enfin. Car il faut devenir riche.

Calcul absurde! Pourquoi tuer la poule aux œufs d'or! Toute peine mérite salaire, j'en conviens. J'irai plus loin encore; je concéderai aux industriels un gain honnête et licite. Mais faut-il, pour que la recette d'aujourd'hui soit brillante, compromettre celle de demain; faut-il, en étrillant l'étranger, le chasser de la Suisse, l'empêcher d'y revenir jamais, donner à notre patrie une odieuse réputation d'avidité et justifier l'ancien proverbe: « Point d'argent, point de Suisse? »

Ce que nous disons là, plusieurs propriétaires d'hôtels l'ont compris; ils déplorent l'aveuglement de leurs confrères et en pâtissent. Ils s'aperçoivent